

HISTOIRE

Bourvalais, Seigneur de Noisy

En 1706, après six siècles de souveraineté sur le territoire de Noisy-le-Grand, le prieuré de Saint-Martin-des-Champs à Paris vend la seigneurie de Noisy à Paul Poisson de Bourvalais. Seigneurie éphémère puisque Bourvalais est arrêté en 1716 et tous ses biens saisis.

L'abbaye de Saint-Martin-des-Champs à Paris.

En, l'an 1060, le roi Henri I^{er} fait reconstruire une église dédiée à St-Martin qui avait été presque entièrement détruite par les Normands. Cette église située en un lieu appelé Les Champs existait déjà au VIII^{ème} siècle et subsista au moins jusqu'en 845. Le roi forma d'abord une collégiale abbatiale sous le gouvernement de l'abbé Engelhard et la dota d'un vaste territoire situé autour de l'église elle-même ainsi que de possessions importantes hors Paris, six domaines - dont Noisy-le-Grand - avec tous les rapports ou revenus des terres, forêts, vignes et prés. En 1079, le roi Philippe I^{er} donne la collégiale aux religieux de Cluny la réduisant ainsi à l'état de simple prieuré, mais sous ce titre modeste le monastère de Saint-Martin-des-Champs sera pendant des siècles plus puissant que beaucoup d'abbayes.

Les terres autour de l'église mentionnées dans la charte royale de l'an 1060 se trouvaient hors Paris et ne formaient alors qu'une vaste culture. Mais bientôt des maisons s'y élevèrent, des rues se formèrent et couvrirent de proche en proche l'espace compris entre les deux grandes voies qui allaient de Paris à St-Martin et au Temple. En 1532, suivant la déclaration de temporel contenue dans un des registres de la Chambre des Comptes, le prieuré et son enclos étaient entourés de murailles hautes et fortes et flanquées de tours comme une forteresse. Derrière s'abritaient le cloître, l'église et ses dépendances, des cours, des jardins, de nombreuses constructions. L'église Saint-Nicolas-des Champs, proche de l'enceinte, fut élevée au XII^{ème} siècle par le prieur de St-Martin à l'usage des serviteurs du couvent et des paysans des environs. Aujourd'hui, le Conservatoire National des Arts et Métiers (rue St-Martin) couvre une partie de l'ancien prieuré.

Les moines décident de vendre.

La gestion des religieux de St-Martin tendait toujours à accroître leurs biens productifs et à compenser leurs dépenses par de nouveaux revenus.

En ce début du XVII^{ème} siècle, ils souhaitaient remettre en état de vieilles maisons voisines de leur église à Paris et en construire de nouvelles rue St-Martin, le long des anciens murs de clôture ; ils voulaient aussi restaurer l'entrée du prieuré et c'est ainsi qu'ils commencèrent à l'intérieur de leur communauté la procédure nécessaire pour obtenir l'accord du vicaire général de l'ordre du Cluny. Dès l'année 1704, des visites et contrôles furent faits à Noisy sous la responsabilité des Pères Dom Bolle et Dom Vallart. Le but recherché était de vendre tout ce qui était honorifique dans leurs biens à Noisy, c'est-à-dire les droits seigneuriaux comprenant la haute, moyenne et basse justice en titre de baronnie, les droits de chasse et de pêche, les droits d'échange et autres droits féodaux. Ils décident de vendre également les bois de St-Martin couvrant 650 arpents, *«les bois de ladite terre étant d'une très mauvaise qualité, les unes dans un fonds marécageux, les autres dans un fonds pierreux dégradé par les délits des voisins»*. Sur le même sujet, nous avons une lettre émanant d'un religieux de Noisy adressée en 1706 au Révérend Père, procureur du prieuré royal de St-Martin à Paris, dont voici quelques extraits (nous en avons respecté l'orthographe fantaisiste).

« Cy cestroit moy jay ferois cette affaire... ».

«... Jay doute que vous ayé 2 000 livres de la superficie de vos chesnes ayant appris qu'ils sont tous deshonorés des branches ne restant que la tige quy sont chesnes pour avoir peu de

conséquence. Un marchand se fonde sur les branches des chesnes qui produisent le bois de corde qui est le meilleur débit et le meilleur profil du marchand... » «... Quand mesme vous ne serez plus seigneur de Noisy que sur vos terres, cela ne fera point de tort ny a St Martin ny aux religieux. Ils seront toujours de mesme...»

«Ainsy compté que votre bois vous soit a charge, la situation du terrain mauvaise et fort vieux, ils ne peuvent amander, au contraire déperiront. Compté que la vente des bois et la seigneurie, le tout a cent dix mil livres vous produiront par année 5 500 livres. Et les bois la superficie vendue ne peuvent produire que environ 1 700 livres et la seigneurie 120 livres cest 1 820 livres et vous retirerez 5 500 livres, vous profiterez de 3 680 livres... Cy cestroit moy jay ferois cette affaire qui est bonne.»

Et l'affaire effectivement fut conclue : le 28 octobre 1706, la seigneurie de Noisy-le-Grand et le bois de St-Martin furent vendus à Monsieur Paul Poisson de Bourvalais pour la somme de 102 000 livres. Après cette vente, les moines ne possédaient plus à Noisy que les bâtiments de la ferme, environ 420 arpents de terre et certains droits et revenus qu'ils s'étaient réservés.

Au moment de la vente, Monsieur Paul Poisson de Bourvalais était, entre autres titres, escuyer, Conseiller secrétaire du Roy, Maison et Couronne de France et de ses finances. Et il était riche à millions. Quelle ascension pour ce fils de cultivateurs bretons qui débuta sa carrière comme commis chez un huissier ! La chance lui avait souri lorsqu'il était entré au service de Monsieur de Pontchartrain, Chancelier du Roi. Celui-ci remarqua très vite son intelligence et sa vivacité d'esprit. Il le forma à la finance et, grâce à lui, Bourvalais devint financier traitant, c'est-à-dire lié au roi par un traité lui accordant contre versement d'une certaine somme le droit de lever à son profit certains impôts et fournitures de guerre. Très habile, Bourvalais amassa une fortune considérable comme fournisseur des armées.

En 1701, il achète le château de Champs dû à l'architecte Jean-Baptiste Bullet de Chamblain. C'est alors un pavillon aux proportions modestes - l'élément central du château actuel - qu'il fait agrandir par Bullet entre 1703 et 1707. Lorsqu'il acquiert en 1706 la Seigneurie de Noisy-le-Grand, Bourvalais est déjà «*Seigneur de Champs-sur-Marne, le Luzart, la Haute-Maison et autres lieux.*» Il dépense sans compter et mène un fastueux train de vie. Mais la chute n'est pas loin et Bourvalais fait faillite en 1715 avec 4 millions et demi de dettes. En 1716, il est arrêté pour malversation et tous ses biens saisis sur ordre du Régent. Il meurt en 1718. Il avait obtenu qu'on lui laisse son hôtel de la place Louis-le-Grand (aujourd'hui place Vendôme).

Une page d'histoire est tournée.

La Seigneurie de Noisy-le-Grand et la Baronnie de Champs ont été mises en vente et achetées en 1719 par la Princesse de Conti, fille de Louis XIV et de Louise de La Vallière, qui en 1739 les revendra à son neveu de Duc de La Vallière. Les Religieux de Saint-Martin-des-Champs n'avaient pas retiré de leur cession les avantages qu'ils en avaient escomptés et avaient même envisagé de faire annuler la vente, mais sans suite. A Noisy, le temps des moines était bien révolu.

Denise Rousseau

Sté historique de Noisy-le-Grand

(Noisy Magazine trimestriel n° 21 ; 1993 - 3T)